

RCS : REIMS

Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00812

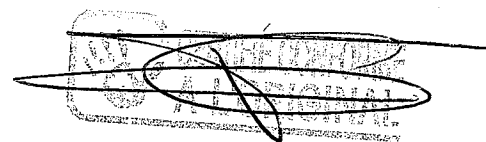
Numéro SIREN : 822 838 983

Nom ou dénomination : ODYSSEE INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2018 sous le numéro de dépôt 1461



Cabinet Laurence PHILIPPOT



GREFFE

SAS ODYSSEE INVEST

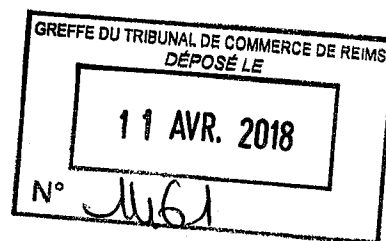
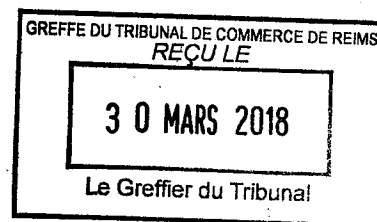
HOLDING
20 Rue Thiers

51100 REIMS

Comptes annuels au 30/09/2017

Siret : 82283898300010

Code APE : 6420Z



Désignation de l'entreprise SAS ODYSSEE INVEST			Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise 20 Rue Thiers 51100 REIMS							
SIRET 8 2 2 8 3 8 9 8 3 0 0 0 1 0							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2			Durée de l'exercice précédent* 				
			Exercice N clos le 3 1 0 0 1 9 1 2 1 0 1 1 1 7				
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012			
		Autres*	014	016			
	Immobilisations corporelles*		028	030	5	13 495	
	Immobilisations financières* (1)		040	042		105 795	
	Total I (5)		044	048	5	119 290	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052			
		Marchandises*	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		120 000	
		Autres* (3)	072	074		79 505	
	Valeurs mobilières de placement		080	082			
	Disponibilités		084	086		12 902	
	Charges constatées d'avance*		092	094			
	Total II		096	098		212 407	
	Total général (I + II)		110	112	5	331 696	
PASSIF					Exercice N 1	NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			105 500	
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131)	132	
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136			182 031	
	Provisions réglementées		140				
Total I		142			287 531		
Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			4 454	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169	1 205)	172	39 712
	Produits constatés d'avance		174				
	Total III		176			44 165	
Total général (I + II + III)		180			331 696		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	119 295	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	65 866	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SAS ODYSSEE INVEST</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le			
		018		13 10 10 19 12 10 11 17 1			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			210			
	Production vendue	Biens	Services*	dont export et livraisons intracommunautaires	214		
					217		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		218	115 000		
	Production immobilisée*			222			
	Subventions d'exploitation reçues			224			
	Autres produits			226			
				230			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	115 000		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stocks (marchandises)*			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : -mobilier : -immobilier :)		242	8 835		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244		
	Rémunérations du personnel*			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
	Dotations aux amortissements*			254	5		
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259	260		
		Total des charges d'exploitation (II)			264	8 840	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	106 160	
Produits financiers (III)	280	75 871	Charges financières (V)	294			
Produits exceptionnels (IV)				290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		347	348	300		
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	182 031	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	182 031		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	(143 394)	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990			
	Dont divers	345	Investissements outre-mer	344	350	75 000	
			Créance due au report en arrière du déficit	346			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)	655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	36 363
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*			356			
	Déficits antérieurs reportables *			dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	36 363

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

 Désignation de l'entreprise: SAS ODYSSEE INVEST

 Néant *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472	13 500	474		476	13 500			
Immobilisations financières		480		482	105 795	484		486	105 795			
TOTAL		490		492	119 295	494		496	119 295			

II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	5	564		566	5	
TOTAL		570		572	5	574		576	5	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5	
	6		7		8		9		10	
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values				
					Court terme*	Long terme			
						19 % (6)	15 % ou 16 % (7)	0 % (8)	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
			Plus-values taxables à 19% (1)	579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).							591		
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : **SAS ODYSSEE INVEST**

 Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	600	634	636
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Déficits reportables	984	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Déficits de l'exercice	860	36 363	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
Total des déficits restant à reporter	870	36 363	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	23 000
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	775
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.



Annexe

Note 10 - Faits caractéristiques

La société a été créée le 1er octobre 2016 dans le cadre de la structuration du Patrimoine professionnel de son Président. Cette société a pris à son actif les titres de la société MODULO, société de conseil et d'accompagnement des entreprises dans la recherche de locaux commerciaux ou de toute autre nature de biens immobiliers. Aux cotés de cette activité de prise de participation, le Président intervient directement en tant que conseil auprès des entreprises et de leur dirigeant afin de trouver des solutions en matière immobilière essentiellement.

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes. les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Note 31 - Immobilisations

Les immobilisations ont été évaluées à leur cout d'acquisition, prix d'acquisition, prix d'achat majoré des frais accessoires d'achat ou à leur cout de production après deduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Le cout de production représente le cout d'achat des matières premières consommées augmenté des frais directs et indirects de production.

les frais accessoires représentent l'ensemble des couts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en etat de fonctionner. ils sont obligatoirement immobilisés.

conformément aux réglemets du comité de réglementation comptable CRC 2002-10 et CRC 2004-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, nous vous signalons qu'aucune immobilisation n'a fait l'objet de décomposition.

Conformément à l'avis 2005-D du conseil national de la comptabilité, l'amortissement des immobilisations non decomposables continue d'etre pratiqué sur leur durée d'usage, avec utilisation du mode dégressif pour les biens y ouvrant droit en application de la législation fiscale.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié, à la cloture de l'exercice, s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un bien a pu perdre de la valeur au dela de sa valeur au bilan. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Note 32 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Note 34 - Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 55 - Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Note 60 - Autres informations

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
FNP au 30.09.2017	3 936
Total	3 936

Détail des filiales et participations

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
<i>Participations détenues entre 10 et 50%</i>					
SAS MODULO	2 000	74 146	50,00	388 181	13 208
37 Avenue Hoche 51100 REIMS N°SIREN: 788914109					
SCCV LA NEUVILLETTE	1 000		50,00		
20 Rue THIERS 51100 N°SIREN: 830135471					
SCI FWN	1 000	-556 144	17,00		-557 144
5 Entrée serpenoise centre Saint Jac 57000 METZ N°SIREN: 823390406					
SCI POISSONNIERE	1 000	-381 499	12,50	17 422	-382 499
3 place Léon Bourgeois 51100 REIMS N°SIREN: 822655205					
<i>A reporter</i>	<i>5 000</i>	<i>-863 497</i>		<i>405 603</i>	<i>-926 435</i>



Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
<i>Report</i>	5 000	-863 497		405 603	-926 435
SCI PRIMEVERT	1 000	-8 236	50,00	26 112	-9 236
3 Place Léon Bourgeois 51100 REIMS N°SIREN: 823676283					
Total	6 000	-871 733		431 715	-935 671

SOCIETE ODYSSEE INVEST

Exercice clos le 30/09/2017

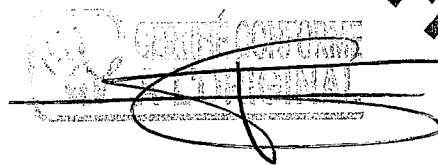


TABLEAU DES AFFECTATIONS DE RESULTAT

Origines :

1. Réserves diverses	
2. Résultat de l'exercice	182.031,00 €
3. Prélèvement sur les réserves	

Affectations :

4. Affectation aux réserves :	
. Réserve légale	
. Réserve spéciale des plus-values à long terme	
. Réserves diverses€.	
5. Dividendes	
6. Autres répartitions	
7. Report à nouveau	182.031,00 €

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire en date du 28 février 2018

Deuxième résolution :

L'associé unique propose que le résultat de l'exercice 2016/2017 soit affecté au compte de report à nouveau. Après affectation du résultat de l'exercice, le report à nouveau présentera un solde créditeur de 182.031 euros pour un capital de 105.500 euros

Il n'y a pas eu de dividende distribué au titre des exercices antérieurs, cet exercice étant le premier.

SAS « ODYSSEE INVEST »
Société par actions simplifiée au capital de 105.500 euros
20, rue Thiers - 51100 REIMS
RCS REIMS : 822 838 983

GREFFE

Rapport du Président sur les comptes arrêtés au 30/09/2017

Conformément aux dispositions de l'article L232-1 du code de commerce, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice écoulé afin d'en approuver les comptes qui vont être détaillés ci-dessous.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 30 septembre 2017 font état d'un excédent comptable de 182.031 euros. Cet exercice est le premier, le résultat correspond à une activité de 12 mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

Il s'agit du premier exercice de la société, qui a été créé afin de centraliser au sein d'une seule structure les prises de participations et l'activité développée par Monsieur Charles NOLLEVALLE, associé unique de la structure. Cette société a pour activité la prise de participation dans tous types de société, avec une prédominance pour les sociétés évoluant dans le secteur de l'immobilier commercial et accessoirement d'habitation.

La société a également vocation à être intermédiaire pour les mises en relation de propriétaires avec des acheteurs ou des locataires et pour conseiller les chefs d'entreprise sur leur stratégie immobilière. Elle a également vocation à ponctuellement faire des opérations de marchand de biens.

Cette société a été constituée par l'apport des titres de la SAS « Modulo », dont Monsieur Charles NOLLEVALLE était propriétaire à concurrence de 50 % du capital social, ce qui explique cette valeur de capital social de 105.500 euros, dont 104.500 pour les titres modulo et 1.000 euros d'apport en numéraire

Au cours de l'exercice 2016/2017, la société a pris des participations dans plusieurs autres sociétés :

- Souscription au capital social de la SCI Primevert, à concurrence de 50 % de son capital pour un montant de 500 euros.
- Souscription au capital social de la SCI « FWN », à concurrence de 17 % soit 170 €
- Souscription au capital social de la SCI « Poissonnière » à concurrence de 12.5 % soit 125 €
- Souscription au capital social de la SCCV « Neuville », société de construction vente qui détient un terrain sur la zone de la Neuville à Reims à hauteur de 50 % pour 500 €

Dans le secteur de l'immobilier, les opérations ne sont pas récurrentes et nombreuses. Elles résultent d'un travail de relationnel important, pour des concrétisations hasardeuses. Le travail du Président porte sur la constitution de relationnels dans l'espoir de se positionner sur opération à forte valeur ajoutée. Du fait des aléas, il est important que la société conserve des réserves sur les gains effectués afin de maintenir un niveau de rémunération au Président et lui assurer un train de dépenses en relation avec les relations recherchées.

Pour l'exercice 2017/2018, les démarches et relations tissées permettent au Président d'espérer des opérations lucratives à terme. En ce qui concerne l'exercice clos le 30 septembre 2017, l'activité est résumée dans le compte de résultat qui est commenté ci-après.

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires représenté par l'activité s'élève à 115.000 €, somme qui correspond à des prestations de services facturées.

Les charges d'exploitation (hors achats de marchandises) représentent un total de 8.840 €, qui correspond principalement à des honoraires liés à la constitution de la société (6.632 €) et à diverses petites charges.

Le résultat financier est positif de 75.871 euros, somme qui correspond principalement à la remontée de dividendes de la SAS « Modulo », filiale de la société et bénéficiant du régime mère/fille pour leur taxation. Les autres produits financiers sont non significatifs.

Le résultat exceptionnel est inexistant.

La société n'a pas payé d'impôt sur l'exercice car elle dégage une perte fiscale de 36.363 €, compte tenu de l'application du régime des sociétés mères sur les dividendes de la SAS « Modulo » et de la remontée des pertes des SCI transparentes dans lesquelles la société a des participations. Il s'agit de :

- SCI Primevert, quote-part de pertes au 30/09/2017 : 4.618 euros
- SCI « FWN », quote-part de pertes au 31/12/2017 : 94.714 €
- SCI « Poissonnière » quote-part de pertes au 31/12/2017 : 47.812 €

En conséquence et après déduction de toutes les charges, impôts et amortissements, le résultat net comptable s'établit à la somme de 182.031,00 euros.

Bilan

Au 30/09/2017, la situation nette, après prise en compte du résultat de l'exercice est créditrice de 287.531 €, pour un capital social de 105.500 euros.
Les dettes financières sont inexistantes.

Les dettes fournisseurs, avec un montant de 4.454 € ne présentent pas de retard anormal.

Les autres dettes avec un total de 39.712 euros, correspondent au compte courant d'associé du président et aux comptes courants des filiales.

Les autres postes de passif ne nécessitent pas de commentaire particulier.

L'actif immobilisé, pour une valeur nette de 119.290 €, correspond en majorité aux prises de participation effectuées par la société en cours d'année.

L'actif circulant est principalement constitué :

- des créances clients pour un montant de 120.000 euros
- des autres créances pour 79.505 euros, dont compte courant « SCI Primevert » pour 65.866 euros et 10.200 euros d'avance faite au notaire sur une opération à dénouer.
- De la trésorerie pour 12.902 €

Les autres postes ne présentent pas de commentaire particulier.

Affectation du résultat de l'exercice

Il est proposé d'affecter la totalité du résultat de l'exercice en report à nouveau. Après affectation, le report à nouveau présentera un solde créditeur de 182.031 € conduisant à une situation nette de 287.531 euros pour un capital de 105.500 euros.

Il n'y a eu aucun dividende distribué au titre des exercices antérieurs.

Informations particulières

A) Filiales et participations

Filiales	% détention	Valeur des titres au bilan	Capital social	Situation au dernier bilan	Résultat de l'exercice
SAS Modulo	50 %	104.500	2.000	74.146	13.208
SCI Primevert	50 %	500	1.000	-8.236	-9.236
SCCV Neuville	50 %	500	1.000	Non clos	
SCI FWN	17 %	170	1.000	-556.144	-557.144
SCI Poissonnière	12.5 %	125	1.000	-381.499	-382.499

B) Participations réciproques

Notre société ne possède pas d'actions d'une autre société détenant elle-même une fraction du capital.

C) Dépenses non déductibles

En application de l'article 39.4 du CGI nous vous informons que notre société n'a réintégré aucune dépense non déductible dans son résultat imposable :

D) Information sur les délais de paiement (Article L441-6-1 du C de commerce modifié par la loi 2015-990 du 6 aout 2015)

Conformément à l'article ci-dessus, je vous informe que le délai de règlement des sommes dues par les clients se ventile de la façon suivante.

Au 30/09/2017.

- de 0 à 30 jours date de facture :	518 euros
- de 30 à 60 jours date de facture :	Néant
- au-delà de 60 jours date de facture :	Néant
TOTAL	518 euros

Conformément à l'article ci-dessus, je vous informe que le délai de règlement des sommes dues par les clients se ventile de la façon suivante

Au 30/09/2017 :

- de 0 à 30 jours date de facture :	120.000 euros
- de 30 à 60 jours date de facture :	Néant
- au-delà de 60 jours date de facture :	Néant
TOTAL	120.000 euros

E) Evolution de l'effectif de l'entreprise - engagement de retraite

Au 30/09/2017, l'effectif ne comprend qu'une seule personne, le Président

Fait à REIMS
Le 14 février 2018

Le Président



ODYSSEE INVEST

Société par Actions Simplifiée au capital de 105 500 Euros
Siège social : 20 rue Thiers
51100 REIMS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Laurent PATE

EXPERT COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE CHAMPAGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT JUDICIAIRE

INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE REIMS

26, Rue Buirette

51100 - REIMS

☎ 03 26 84 97 57

ODYSSEE INVEST

Société par Actions Simplifiée au capital de 105 500 Euros

Siège social : 20 rue Thiers

51100 REIMS

SIRET N° 822 838 983

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Laurent PATE

EXPERT COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE CHAMPAGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT JUDICIAIRE

INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE REIMS

26, Rue Buirette

51100 - REIMS

☎ 03 26 84 97 57

ODYSSEE INVEST

Société par Actions Simplifiée au capital de 105 500 Euros

Siège social : 20 rue Thiers

51100 REIMS

SIRET N° 822 838 983

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

A l'associée unique,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée du 15 septembre 2017, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2017 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société "ODYSSEE INVEST", tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- La justification de mes appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Mes travaux n'ont pas mis en évidence d'éléments nécessitant d'être porté à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à l'obligation de justification de mes appréciations.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents fourni par le Président sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Reims,
le 05 février 2018

**Le Commissaire aux Comptes
Laurent PATE**





Désignation de l'entreprise SAS ODYSSEE INVEST Néant *

Adresse de l'entreprise 20 Rue Thiers 51100 REIMS

SIRET 8 2 2 8 3 8 9 8 3 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent*

Exercice N clos le 31/01/2017

ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial*				
	Autres*	014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030	13 495	
	Immobilisations financières* (1)	040	042	105 795	
	Total I (5)	044	048	119 290	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
	STOCKS				
	Marchandises*	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	120 000
		Autres* (3)	072	074	79 505
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	12 902	
	Charges constatées d'avance*	092	094		
		Total II	096	098	212 407
	Total général (I + II)	110	112	331 696	

PASSIF		Exercice N 1	NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	105 500	
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	182 031	
	Provisions réglementées	140		
		Total I	142	287 531
		Provisions pour risques et charges	Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	4 454	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	1 205	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	44 165	
	Total général (I + II + III)	180	331 696	

RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184
		65 866		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SAS ODYSSEE INVEST</u>		Néant <input type="checkbox"/> *						
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le						
				3	10	19	2	10	1	17
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210				
	Production vendue	} Biens	} dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
				217		218			115 000	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée*					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226				
Autres produits					230					
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232				115 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stocks (marchandises)*					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					240				
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : -mobilier : -immobilier :)				242				8 835
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244				
	Rémunérations du personnel*					250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252				
	Dotations aux amortissements*					254				5
	Dotations aux provisions					256				
Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262					
			260							
Total des charges d'exploitation (II)						264				8 840
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270				106 160
Produits financiers	(III)	280		75 871		294				
Produits exceptionnels	(IV)					290				
Charges exceptionnelles (VI)	} dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	} dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	347		300					
			348							
Impôt sur les bénéfices *	(VII)					306				
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310				182 031
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		182 031				314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles*			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330			(143 394)
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997				
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987					342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990					
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344					350
	Créance due au report en arrière du déficit				346					
Dont divers				655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352					354
				Déficit col. 2						36 363
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*				356					
	Déficits antérieurs reportables *				dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370					372
				Déficit col. 2						36 363



N° 10958 * 19

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: SAS ODYSSEE INVESTNéant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472	13 500	474		476	13 500		
Immobilisations financières		480		482	105 795	484		486	105 795		
TOTAL		490		492	119 295	494		496	119 295		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562	5	564		566	5		
TOTAL		570		572	5	574		576	5		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values						
					Court terme*	Long terme					
①	②	③	④	⑤		19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
	Plus-values taxables à 19% (1)		579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-C-SD Editions Informatiques Comptables Février 2017



N° 10959 * 19

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

DGFIP N° 2033-D-SD 2017

Désignation de l'entreprise : **SAS ODYSSEE INVEST**Néant ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	600	634	636
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	36 363
Total des déficits restant à reporter	870	36 363

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	23 000
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	775
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Février 2017

N° 2033-D-SD Editions Informatiques Comptables



Note 10 - Faits caractéristiques

La société a été créée le 1er octobre 2016 dans le cadre de la structuration du Patrimoine professionnel de son Président. Cette société a pris à son actif les titres de la société MODULO, société de conseil et d'accompagnement des entreprises dans la recherche de locaux commerciaux ou de toute autre nature de biens immobiliers. Aux cotés de cette activité de prise de participation, le Président intervient directement en tant que conseil auprès des entreprises et de leur dirigeant afin de trouver des solutions en matière immobilière essentiellement.

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Note 31 - Immobilisations

Les immobilisations ont été évaluées à leur coût d'acquisition, prix d'acquisition, prix d'achat majoré des frais accessoires d'achat ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Le coût de production représente le coût d'achat des matières premières consommées augmenté des frais directs et indirects de production.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.

Conformément aux règlements du comité de réglementation comptable CRC 2002-10 et CRC 2004-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, nous vous signalons qu'aucune immobilisation n'a fait l'objet de décomposition.

Conformément à l'avis 2005-D du conseil national de la comptabilité, l'amortissement des immobilisations non décomposables continue d'être pratiqué sur leur durée d'usage, avec utilisation du mode dégressif pour les biens y ouvrant droit en application de la législation fiscale.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié, à la clôture de l'exercice, s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un bien a pu perdre de la valeur au delà de sa valeur au bilan. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Note 32 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

**Note 34 - Créances**

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 55 - Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Note 60 - Autres informations**Détail des charges à payer**

Désignation	Montant
FNP au 30.09.2017	3 936
Total	3 936

Détail des filiales et participations

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
<i>Participations détenues entre 10 et 50%</i>					
SAS MODULO	2 000	74 146	50,00	388 181	13 208
37 Avenue Hoche 51100 REIMS N°SIREN: 788914109					
SCCV LA NEUVILLETTE	1 000		50,00		
20 Rue THIERS 51100 N°SIREN: 830135471					
SCIFWN	1 000	-556 144	17,00		-557 144
5 Entrée serpenoise centre Saint Jac 57000 METZ N°SIREN: 823390406					
SCI POISSONNIERE	1 000	-381 499	12,50	17 422	-382 499
3 place Léon Bourgeois 51100 REIMS N°SIREN: 822655205					
<i>A reporter</i>	<i>5 000</i>	<i>-863 497</i>		<i>405 603</i>	<i>-926 435</i>



Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
<i>Report</i>	5 000	-863 497		405 603	-926 435
SCI PRIMEVERT	1 000	-8 236	50,00	26 112	-9 236
3 Place Léon Bourgeois 51100 REIMS N°SIREN: 823676283					
Total	6 000	-871 733		431 715	-935 671